

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	31 (1923)
Heft:	3
Artikel:	Recrutement et indice de robusticité
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-682539

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 1^o la classe aérée;
- 2^o l'école de plein air externat;
- 3^o l'école de plein air internat;
- 4^o le préventorium.

La *classe aérée* est une classe dans laquelle les fenêtres d'un côté ou de l'autre restent toujours ouvertes. Il est désirable que toutes les classes deviennent des « classes aérées ».

L'*école en plein air* est réservée aux enfants non tuberculeux, mais ayant besoin d'un régime scolaire et hygiénique spécial sous contrôle médical. Elle sera du type *externat* si les écoliers trouvent chez eux des conditions hygiéniques relativement favorables; ce sera l'*internat* toutes les fois que les enfants subissent au foyer familial des conditions d'existence défectueuses.

Les *préventoriums*, enfin, sont des établissements situés à la campagne, où l'on recevra les enfants atteints des formes initiales de la tuberculose non ouverte et non contagieuse. Ils seront soumis à un régime hygiénique spécial constitué par une alimentation surveillée, une aération continue, une association de repos et d'instruction judicieusement dosés par la collaboration d'un médecin et d'un pédagogue.»

D'autre part le congrès de Paris a émis un certain nombre de vœux, dont nous voudrions relever spécialement les sui-

vants qui nous paraissent particulièrement importants:

« que les programmes d'examens soient largement élagués;

que la durée des heures de classes soit réduite à quatre heures pour l'enseignement intellectuel, lequel sera donné dans des salles continuellement aérées;

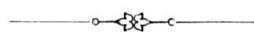
que les autres heures soient consacrées à la pratique de l'hygiène, aux arts d'agrément, et une heure au moins chaque jour à l'éducation physique en plein air;

qu'un terrain de jeux soit annexé à chaque école, pour y pratiquer la culture physique et le bain de soleil;

que les classes-promenades, visites d'usines, de monuments, de musées, soient remises en vigueur une fois par semaine;

qu'une « classe aérée » soit créée dans chaque école urbaine et dans la salle la plus favorable.»

De pareilles prescriptions seraient extrêmement utiles dans un grand nombre de localités suisses aussi, où les élèves sont trop souvent parqués dans l'air vicié de salles hermétiquement closes où l'instituteur doit les retenir six heures chaque jour, alors qu'il serait facile bien souvent d'organiser des sorties ou des classes de plein air pour le plus grand bien de la santé du corps et de l'esprit de la génération future.



Recrutement et indice de robusticité

(Calcul pour l'aptitude au service militaire)

Les conseils de révision tiennent un grand compte de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'indice de Pignet », du nom de son auteur, qui parvint à établir une sorte de critérium utile pour apprécier la vigueur d'un consert.

Pour savoir si votre indice de Pignet est susceptible de vous faire déclarer « bon pour le service », il suffit de faire le petit calcul suivant:

Mesurez votre tour de poitrine et pesez-vous. Additionnez les deux chiffres obte-

nus. Ensuite prenez votre taille en centimètres, et soustrayez ce chiffre de la somme précédente.

Un homme de 20 ans est d'autant plus fort que le reste, résultant de votre calcul, est plus faible.

Par exemple, supposons un homme qui a 90 centimètres de tour de poitrine et qui pèse 68 kilogrammes, $90 + 68 = 158$. Mettons qu'il mesure 1 m. 60. Faisons la soustraction, soit $160 - 158 = 2$.

L'indice de Pignet étant 2, cet homme est très robuste.

Supposons, au contraire, un tour de poitrine de 80 centimètres pour un poids de 58 kilogrammes et une taille de 1 m. 72. Nous aurons $80 + 58 = 138$. Retranchons

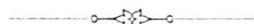
$172 - 138 = 34$. L'indice sera 34. Très mauvaise constitution.

Le médecin-major Pignet a adopté l'échelle suivante :

Reste inférieur à 10, constitution très forte; de 11 à 15, constitution forte; de 16 à 20, constitution bonne; de 21 à 25, constitution moyenne; de 26 à 30, constitution assez bonne; de 31 à 35, constitution faible, suspecte, à surveiller; au delà de 36, il faut ajourner ou réformer, le sujet est très faible.

Cette indication s'est montrée très fidèle à l'usage.

En Roumanie, on réforme les hommes dont l'indice de robusticité dépasse 32.



Enquête sur le goitre

Sur la demande des médecins, le Département de l'Instruction publique du canton de St-Gall a fait faire une enquête sur la fréquence du goitre chez les écoliers. 44 500 enfants, élèves de 40 écoles secondaires et de 197 écoles primaires, ont été examinés. Les résultats donnent à réfléchir. Le 61,9 % des écoliers sont atteints de goitre. Le district le moins affecté, celui du Nouveau-Toggenbourg, compte néanmoins cinquante enfants goitreux sur cent. Le maximum de fréquence a été constaté dans certaines communes du Haut-Rheintal. A St-Gall, il y avait le 68 % d'écoliers goitreux; grâce aux mesures prises par le médecin scolaire, M. le Dr Steinlin, cette proportion considérable a été ramenée à 27,5 %.

On a observé que les enfants habitant le côté ensoleillé des vallées présentent

moins de cas que ceux vivant sur le versant à l'ombre. D'après le docteur Steinlin, les facteurs de propagation du goitre sont, avec l'hérédité, le mode de nourriture et les relations sociales. Ainsi que la visite sanitaire des recrues l'a fait souvent observer, les agglomérations situées à une altitude moyenne comptent plus de goitreux que celles qui se trouvent à haute et à basse altitude. L'enquête saint-galloise, en revanche, ne confirme pas l'hypothèse du docteur Bircher, selon laquelle l'eau provenant de certaines couches du sous-sol jouerait un rôle dans la formation du goitre. On considère que de très nombreuses observations sont encore nécessaires pour établir d'une façon certaine les causes du goitre. Une question fort importante est de savoir si notre nourriture contient assez d'iode.

